

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26 / 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

L'an deux mille vingt-trois
le 28 mars à 17 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 20 mars 2023

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : ARMANET Carole (Pouvoir à FOUQUE Christian), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (Pouvoir à GARCIN Valérie).

Secrétaire de séance : CLEMENCEAU Philippe.

OBJET : Budget commune – Vote du budget primitif 2023

Le 28 mars 2023, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire, afin de voter le budget primitif commune pour l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter le budget primitif de la commune pour l'exercice 2023.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

